

Pourquoi créer des actions de préférence ?



1

ACCORDER À CERTAINS ACTIONNAIRES DES AVANTAGES



AVANTAGES FINANCIERS
(PAR EXEMPLE, DIVIDENDE PRIORITAIRE)



DROIT DE VOTE RENFORCÉ
(PAR EXEMPLE, DROIT DE VOTE MULTIPLE)



DROIT D'INFORMATION RENFORCÉ
(PAR EXEMPLE, COMMUNICATION PARTICULIÈRE SUR CERTAINES OPÉRATIONS)

2

RESTREINDRE LES DROITS DE CERTAINS ACTIONNAIRES

SUPPRIMER LE DROIT DE VOTE
DES ACTIONS (AU MAXIMUM POUR 50% DU CAPITAL)

RESTREINDRE LES DROITS FINANCIERS
(PAR EXEMPLE, UNIQUEMENT DROIT AU BONI DE LIQUIDATION)



NE JAMAIS PRIVER UN ACTIONNAIRE DE TOUT DROIT FINANCIER, NI L'EXEMPTER DE TOUTE PERTE

3

CONTRAINTES

RESPECTER UNE PROCÉDURE PARTICULIÈRE

FAIRE INTERVENIR UN COMMISSAIRE AUX APPORTS



Revue Fiduciaire